



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 3 juillet 2018

– 1^{re} séance –

- PRÉSENTS :**
- Mme Catherine Harel Bourdon, présidente
 - M. Ben Valkenburg, vice-président et commissaire, Plateau–Mile End (08)
 - Mme Diane Beaudet, commissaire, Hochelaga-Maisonneuve (07)
 - M. Kenneth George, commissaire, Villeray–François-Perrault–Parc-Extension (03)
 - Mmes Marie-José Mastromonaco, commissaire, Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (11)
Mélanie Robinson, commissaire représentant le comité de parents (primaire)
Julie Wagner, commissaire représentant le comité de parents
- Sont aussi présents :**
- M. Robert Gendron, directeur général
 - M^e Geneviève Laurin, secrétaire générale
 - M. Jean Ouimet, directeur général adjoint à la gestion des services éducatifs et de l'organisation scolaire
 - Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle
- Sont invités :**
- M. Benoît Thomas, directeur au Bureau des directions d'unité, unité 2
 - Mmes Francyne Fleury, directrice au Bureau des directions d'unité, unité 3
Guylaine Cormier, directrice au Bureau des directions d'unité, unité 5
 - MM. Mathieu Desjardins, directeur du Service de l'organisation scolaire
Gérald Gauthier, directeur des Services à l'élève
Benoît Choinière, directeur du Service des ressources financières
 - M^e Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences
 - MM. Bruno Marchand, directeur du Service des ressources matérielles
René Morales, directeur du Service du secrétariat général
 - Mme Lucie Perreault, directrice du Service des technologies de l'information

- Mme Renée Gagnon, directrice adjointe aux Services pédagogiques
MM. Guillaume Geoffroy, directeur adjoint au Service des
ressources matérielles
Dominic Giguère, coordonnateur au Service des ressources
matérielles
Mme Hala Mehio, chargé de projets au Service des ressources
matérielles
M. Roger Lalonde, coordonnateur du Bureau des approvision-
nements
Mmes Manon Narbonne, coordonnatrice du Bureau de projets
institutionnels
Aichatou Salifou, coordonnatrice de l'Audit interne
France Lafontaine, analyste au Secrétariat général

Mot de la présidente

La présidente de la Commission scolaire de Montréal, Mme Catherine Harel Bourdon, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du comité exécutif, soit M. Benoit Thomas, directeur de l'unité 2, M. Gérald Gauthier, directeur des Services à l'élève et Mme Renée Gagnon, directrice adjointe aux Services pédagogiques qui assiste à la séance en remplacement de la directrice, Mme Maryse Tremblay.

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

– ajouter les articles suivants :

- | | |
|-----------|--|
| A-29-1893 | Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à la direction adjointe pour l'année 2018-2019 – manifestation d'intérêt – bloc 4 |
| A-31-3442 | Service des ressources financières – école Saint-Albert-le-Grand – réfection de la structure et de l'enveloppe du gymnase – appel d'offres 25-2530P – attribution d'un contrat |

- A-31-3454 Service des ressources financières – services professionnels de firmes d’ingénieurs pour les projets de reprise des bâtiments excédentaires situés au 7378, rue Lajeunesse et au 6361, 6^e avenue – appel d’offres 24-511P2 – attribution d’un contrat
- A-31-3495-A Service des ressources financières – services professionnels d’une firme d’ingénieurs pour la construction pour usage transitoire et future école primaire du 2005 Victor-Doré – appel d’offres 24-515P2 – annulation de l’appel d’offres
- A-31-3498 Service des ressources financières – école Marguerite-Bourgeois – remplacement du système d’alarme-intrusion, de l’éclairage d’urgence et l’installation d’un système d’intercommunication – appel d’offres 25-2560P – attribution d’un contrat
- A-31-3516 Service des ressources financières – école Maisonneuve et École des métiers de l’équipement motorisé de Montréal – mise aux normes de l’entrée d’eau et installation d’un dispositif anti-refoulement – appel d’offres 25-2562P – annulation de l’appel d’offres
- A-31-3520 Service des ressources financières – école Pierre-Dupuy – remplacement de clapets anti-retour – appel d’offres 25- 2561P – attribution d’un contrat
- A-31-3521 Service des ressources financières – services professionnels d’une firme d’architectes pour le projet de construction d’une nouvelle école située sur le terrain du 2005, rue Victor-Doré – appel d’offres 24-515P1 – annulation de l’appel d’offres
- A-31-3533 Service des ressources financières – service de déménageurs à taux horaires – appel d’offres 15-261P – exercice de la première option de renouvellement d’une année
- A-31-3535-A Service des ressources financières – travaux généraux à taux horaire – Grands chantiers – appel d’offres 15-252P – exercice de la première option de renouvellement d’une année
- A-31-3540 Service des ressources financières – fourniture sur demande d’uniformes de travail – appel d’offres 23-091P – exercice de la deuxième option de renouvellement d’une année
- A-31-3542 Service des ressources financières – services de firmes spécialisées en prévention de la santé et sécurité des chantiers de construction et en sécurité des occupants dans des contextes de travaux en cohabitation – appel d’offres 24-483P – attribution de contrats à exécution sur demande

- ajouter sous la rubrique « Affaires nouvelles » :
 - a) Rencontre avec la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante
 - b) Maternelle 4 ans
 - c) Changement climatique

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2018
- 3- Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2018
- 4- Affaires nouvelles :
 - a) Rencontre avec la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante
 - b) Maternelle 4 ans
 - c) Changement climatique
- 5- Dossiers récurrents :
 - a) Plan d'engagement vers la réussite
 - b) Budget 2017-2018 et finances
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes
 - c) Qualité de l'air
 - d) Capacité d'accueil
Tableaux d'avancement des projets d'agrandissement
 - e) Immeubles excédentaires
Suivi de certains mandats ou projets au secteur de la gestion des immeubles
 - f) Offre alimentaire
 - g) Suivi des projets
Tableau de bord – projets institutionnels 2017-2018
- 6- Rubrique des commissaires-parents

- 7- DG-01-376 Direction générale – remboursement des dépenses de fonction du directeur général pour les mois de mai et juin 2018
- 8- A-29-1892 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel professionnel et personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria – création de postes – modification au plan de l'effectif 2018-2019
- * 9- A-29-1893 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à la direction adjointe pour l'année 2018-2019 – manifestation d'intérêt – bloc 4
- 10- A-31-3442 Service des ressources financières – école Saint-Albert-le-Grand – réfection de la structure et de l'enveloppe du gymnase – appel d'offres 25-2530P – attribution d'un contrat
- 11- A-31-3454 Service des ressources financières – services professionnels de firmes d'ingénieurs pour les projets de reprise des bâtiments excédentaires situés au 7378, rue Lajeunesse et au 6361, 6^e avenue – appel d'offres 24-511P2 – attribution d'un contrat
- 12- A-31-3495-A Service des ressources financières – services professionnels d'une firme d'ingénieurs pour la construction pour usage transitoire et future école primaire du 2005 Victor-Doré – appel d'offres 24-515P2 – annulation de l'appel d'offres
- 13- A-31-3498 Service des ressources financières – école Marguerite-Bourgeoys – remplacement du système d'alarme-intrusion, de l'éclairage d'urgence et l'installation d'un système d'intercommunication – appel d'offres 25-2560P – attribution d'un contrat
- 14- A-31-3516 Service des ressources financières – école Maisonneuve et École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal – mise aux normes de l'entrée d'eau et installation d'un dispositif anti-refoulement – appel d'offres 25-2562P – annulation de l'appel d'offres
- 15- A-31-3520 Service des ressources financières – école Pierre-Dupuy – remplacement de clapets anti-retour – appel d'offres 25-2561P – attribution d'un contrat

- 16- A-31-3521 Service des ressources financières – services professionnels d'une firme d'architectes pour le projet de construction d'une nouvelle école située sur le terrain du 2005, rue Victor-Doré. – appel d'offres 24-515P1 – annulation de l'appel d'offres
- * 17- A-31-3526 Service des ressources financières – nomination à un poste de direction adjointe de service –année scolaire 2018-2019
- 18- A-31-3533 Service des ressources financières – service de déménageurs à taux horaires – appel d'offres 15-261P – exercice de la première option de renouvellement d'une année
- 19- A-31-3535-A Service des ressources financières – travaux généraux à taux horaire – Grands chantiers – appel d'offres 15-252P – exercice de la première option de renouvellement d'une année
- 20- A-31-3540 Service des ressources financières – fourniture sur demande d'uniformes de travail – appel d'offres 23-091P – exercice de la deuxième option de renouvellement d'une année
- 21- A-31-3542 Service des ressources financières – services de firmes spécialisées en prévention de la santé et sécurité des chantiers de construction et en sécurité des occupants dans des contextes de travaux en cohabitation – appel d'offres 24-483P – attribution de contrats à exécution sur demande
- 22- A-33-1234 Service des ressources matérielles – École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal – travaux supplémentaires dans le cadre de la réfection de l'enveloppe
- 23- A-34-3061 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2018
- 24- A-34-3066 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2018
- 25- A-34-3067 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2018
- 26- A-34-3068 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2018
- 27- A-34-3069 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2018

- 28- A-34-3070 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – juin 2018
- 29- A-34-3071 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2018
- 30- Information :
- a) A-33-1203 Service des ressources matérielles – école Notre-Dame-de-Grâce, annexe – travaux supplémentaires dans le cadre de la réhabilitation des finis intérieurs du gymnase
 - b) A-33-1209 Service des ressources matérielles – écoles Sainte-Catherine-de-Sienne et Sainte-Bibiane – honoraires supplémentaires dans le cadre des travaux de démolition et reconstruction
 - c) A-33-1230 Service des ressources matérielles – 3744, avenue Prud’homme – projet d’ajout d’espace occupation transitoire
- 31- Période réservée aux membres du comité exécutif

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2018

Étant donné le délai d’une semaine entre les deux séances, le procès-verbal du 26 juin 2018 sera approuvé à la prochaine séance du comité exécutif.

3. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2018

Le suivi du procès-verbal du 26 juin 2018 se fera lors de son approbation à la prochaine séance du comité exécutif.

4. Affaires nouvelles

- a) Rencontre avec la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante
 - Une rencontre a eu lieu entre les cinq commissions scolaires de l’île de Montréal et la mairesse, Mme Valérie Plante, ainsi que le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Benoît Dorais. Les discussions ont porté sur les besoins et les difficultés spécifiques aux commissions scolaires de l’Île de Montréal. Un état de la situation a été présenté aux représentants de la Ville de Montréal.

- Une volonté à travailler en collaboration s'est dégagée afin de trouver ensemble des solutions. Un communiqué conjoint sera transmis dans les prochains jours à ce sujet.
- b) Maternelle 4 ans
- Le Service de l'organisation scolaire a procédé à une projection advenant l'ouverture de classes de préscolaire 4 ans pour tous à la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Cette projection représenterait 477 classes additionnelles (dans 23 écoles primaires) et 489 enseignants de plus.
- c) Changement climatique
- Des préoccupations ont été soulevées concernant l'hydratation des élèves en cas de canicule, une situation qui pourrait être vécue dès la rentrée scolaire. De nombreuses discussions portent sur les mesures préventives à prendre à cet effet.
 - M. Jean Ouimet, directeur général adjoint à la gestion des services éducatifs et de l'organisation scolaire, souligne que le plan des mesures d'urgence prévoit l'accès à de l'eau potable en cas de bris d'aqueduc. Cette même mesure pourrait servir dans les cas de chaleur accablante également.
 - M. Ouimet mentionne également que ce sujet devrait être traité dès la première rencontre avec les directions d'établissements lors de la rentrée scolaire 2018-2019. On abordera notamment la question de la dynamique en classe pour que les enfants puissent s'hydrater.

5. Dossiers récurrents :

- a) Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
- Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) pourra être diffusé à l'ensemble du personnel à la suite de son approbation par le ministre Proulx. En ce qui a trait à la diffusion du PEVR, un mode de transmission numérique sera préconisé.
- b) Budget 2017-2018 et finances
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes
- Un montant additionnel est prévu dans l'une des mesures dédiées aux sorties éducatives. Le montant, qui était initialement fixé à 10M \$, est désormais bonifié à 27M \$. Ces bonifications viennent augmenter le montant qui sera attribué par élève dans les écoles primaires et secondaires.
- c) Qualité de l'air
- À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire

- d) Capacité d'accueil
Tableau d'avancement des projets d'agrandissement

Présentation des tableaux de suivis :

- Tableau de suivi d'avancement des modulaires
 - Un état d'avancement des installations modulaires et du mobilier est relaté par M. Guillaume Geoffroy. La présidente félicite l'équipe du Service des ressources matérielles pour tout le travail accompli depuis six mois dans ce dossier. Monsieur Geoffroy présente deux collègues du Service des ressources matérielles présents à la séance. Il s'agit de Mme Hala Mehio, architecte et chargée de projets ainsi que M. Dominic Giguère, architecte et coordonnateur. Chacun présente leurs projets respectifs. La question du verdissement et des murales devra aussi être abordée à l'automne.
 - Un état de situation est fait par M. Desjardins du Service de l'organisation scolaire concernant les demandes d'inscription à l'accueil et en francisation. Un système de prise de rendez-vous en ligne a été mis sur pied, ce qui facilite la logistique. À ce jour, le nombre d'élèves inscrits est légèrement plus élevé que l'année dernière.
- Liste des demandes de transformation fonctionnelle (mise à jour le 3 juillet 2018)
 - Des discussions portent sur l'état de situation concernant les différentes demandes de transformation fonctionnelle.
- Avancement des projets d'ajouts d'espace et réhabilitations majeures
 - Des discussions portent sur les différents projets en cours. M. Kenneth George suggère qu'une réflexion soit faite concernant les différentes institutions désaffectées à Montréal, notamment certaines églises, ce qui représente beaucoup d'espaces non utilisés et disponibles.
- e) Immeubles excédentaires
Suivi de certains mandats ou projets au secteur de la gestion des immeubles
 - Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle, mentionne que son équipe est allée visiter les centres d'éducation populaire pour discuter des travaux à réaliser à la suite du financement de 12M \$ de la part du ministère. Un chargé de projet a été sollicité pour la gestion de ce projet. La rencontre s'est bien déroulée et le dossier suit son cours.
- f) Offre alimentaire
 - À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire

g) Suivi des projets
Tableau de bord – projets institutionnels 2017-2018

- À ce point, il n’y a aucune question ni aucun commentaire

6. Rubrique des commissaires-parents

- À ce point, il n’y a aucune question ni aucun commentaire.

7. Direction générale – remboursement des dépenses de fonction du directeur général pour les mois de mai et juin 2018

Document déposé : Rapport DG-01-376 en date du 27 juin 2018
de M. Robert Gendron concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du directeur général pour les mois de mai et de juin 2018;

CONSIDÉRANT l’article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d’APPROUVER la dépense de fonction du directeur général pour les mois de mai et de juin 2018, telle qu’elle est présentée dans le rapport déposé.

8. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel professionnel et personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l’adaptation scolaire, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria – création de postes – modification au plan de l’effectif 2018-2019

Document déposé : Rapport A-29-1892 en date du 21 juin 2018
de Mme Mathilde Branconnier concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques des élèves à besoins particuliers et les services à leur offrir;

CONSIDÉRANT que l’école a pour mission la réussite éducative de tous les élèves;

CONSIDÉRANT l’ouverture de deux nouvelles classes de langage et de deux nouvelles classes pour élèves ayant un trouble du spectre de l’autisme pour l’année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les besoins d'accompagnement d'une élève ayant une déficience auditive à l'école Saint-Fabien;

CONSIDÉRANT la correction à apporter au plan pour le poste de technicien en administration au Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que les écoles possèdent les fonds nécessaires pour la création de ces postes;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de CRÉER un poste annuel à temps partiel, à 40 %, d'orthophoniste à l'école Simonne-Monet et d'IMPUTER la dépense à l'indice 100-150-1-23130-140;
- 2° de CRÉER un poste annuel à temps partiel, à 20 %, de psychoéducateur à l'école Père-Marquette et d'IMPUTER la dépense à l'indice 100-268-1-23140-140;
- 3° de CRÉER un poste annuel à temps partiel, à 20 %, d'orthophonie à l'école Pierre-Dupuy et d'IMPUTER la dépense à l'indice 100-264-1-23131-140;
- 4° de CRÉER un poste saisonnier à temps partiel, à 19,0283% %, de technicien-interprète à l'école Saint-Fabien et d'IMPUTER la dépense à l'indice 100-015-1-23400-160;
- 5° de MODIFIER en conséquence le plan de l'effectif 2018-2019 du personnel professionnel (résolution 7 de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 9 mai 2018);
- 6° de MODIFIER en conséquence le plan de l'effectif 2018-2019 du personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria (résolution 5 de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 9 mai 2018).

*9. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nominations à la direction adjointe pour l'année 2018-2019 – manifestation d'intérêt – bloc 4

Document déposé : Rapport A-29-1893 en date du 3 juillet 2018
de Mme Mafalda Nobre concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

10. Service des ressources financières – école Saint-Albert-le-Grand – réfection de la structure et de l’enveloppe du gymnase – appel d’offres 25-2530P – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3442 en date du 28 juin 2018
de M. Éric R. Tétrault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d’un entrepreneur pour la réfection des façades du gymnase à l’école Saint-Albert-le-Grand;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d’attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu’en vertu de la LCOP et du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (CSDM), puisqu’il s’agit d’un contrat d’une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet fera l’objet d’une demande de financement dans le cadre de la mesure 50626 – Résorption du déficit de maintien – budget additionnel 2017-2018;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d’investissement de la CSDM, conditionnellement à l’approbation du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d’attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s’est conformé aux exigences formulées dans l’appel d’offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCORDER un contrat de 364 564,91 \$ plus taxes à l’entrepreneur *Construction Transit 2EG ltée*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection des façades du gymnase à l’école Saint-Albert-le-Grand;
- 2° d’AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d’appel d’offres;
- 3° de DÉLÉGUER à la direction du Service des ressources matérielles (directeur et directeurs adjoints) le pouvoir d’autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

11. Service des ressources financières – services professionnels de firmes d’ingénieurs pour les projets de reprise des bâtiments excédentaires situés au 7878, rue Lajeunesse et au 6361, 6^e avenue – appel d’offres 24-511P2 – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3454 en date du 29 mai 2018
de M. Christian Ouellet concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu’un appel d’offres a été publié afin d’obtenir des services professionnels d’ingénierie pour les projets de reprise des bâtiments excédentaires situés au 7378, rue Lajeunesse et au 6361, 6^e avenue;

CONSIDÉRANT qu’il y a eu neuf soumissions qui ont été déclarées conformes par le Bureau des approvisionnements;

CONSIDÉRANT que l’analyse des neuf soumissions conformes a été faite par un comité de sélection dûment constitué en vertu du *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que sept soumissions sur neuf analysées par le comité de sélection ont été déclarées acceptables puisqu’elles ont atteint la note de passage;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d’investissement de la CSDM;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d’ATTRIBUER un contrat d’une valeur totale estimée à 1 900 000 \$ plus taxes en honoraires à la firme ayant obtenu la plus haute note, *Les Services EXP inc.*, pour les projets de reprise des bâtiments excédentaires situés au 7378, rue Lajeunesse et au 6361, 6^e avenue. La valeur réelle de ce mandat sera déterminée par le Service des ressources matérielles, à la conclusion du contrat à négocier et découlant de l’offre que présentera l’adjudicataire;
- 2^o d’AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d’appel d’offres.

12. Service des ressources financières – services professionnels d’une firme d’ingénieurs pour la construction pour usage transitoire et future école primaire du 2005, Victor-Doré – appel d’offres 24-515P2 – annulation de l’appel d’offres

Document déposé : Rapport A-31-3495-A en date du 28 juin 2018
de M. Christian Ouellet concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu’un appel d’offres a été publié afin d’obtenir les services professionnels d’une firme d’ingénieurs pour la construction pour usage transitoire et future école primaire du 2005, rue Victor-Doré;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu dix soumissions et qu'elles ont toutes été déclarées conformes par le Bureau des approvisionnements;

CONSIDÉRANT que l'analyse des dix soumissions conformes a été faite par un comité de sélection dûment constitué en vertu du *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que neuf soumissions sur dix analysées par le comité de sélection ont été déclarées acceptables puisqu'elles ont atteint la note de passage;

CONSIDÉRANT les problèmes liés aux financements et à la nature du projet;

CONSIDÉRANT la clause 2.2.4 de l'appel d'offres qui stipule qu'il demeure possible que le projet évolue dans sa forme ou dans son envergure en fonction des différentes contraintes pouvant émerger à l'une ou l'autre des étapes et qu'il est également possible que le projet ne se réalise pas;

CONSIDÉRANT la clause 4.17 de l'appel d'offres qui stipule que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions reçues et faire, si elle le juge à propos, une nouvelle demande de soumissions, le tout sans que la CSDM soit tenue responsable envers les soumissionnaires;

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles recommande l'annulation de l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ANNULER l'appel d'offres, 24-515P2 en vue de retenir les services professionnels de firmes d'ingénieurs pour la construction pour usage transitoire et future école primaire du 2005 Victor-Doré;
- 2° de REFAIRE un nouvel appel d'offres lorsque les sources de financements seront confirmées pour un nouveau projet dont la nature reste à déterminer.

13. Service des ressources financières – école Marguerite-Bourgeoys – remplacement du système d'alarme-intrusion, de l'éclairage d'urgence et l'installation d'un système d'intercommunication – appel d'offres 25-2560P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3498 en date du 26 juin 2018
de M. Yassine Bennis Touhaf concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour le remplacement du système d'alarme-intrusion, de l'éclairage d'urgence et l'installation d'un système d'intercom à l'école Marguerite-Bourgeoys;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (CSDM), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet fera l'objet d'une demande de financement dans le cadre de la mesure 50622 – Résorption du déficit de maintien 2017-2018;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la CSDM;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 264 900 \$ plus taxes à l'entrepreneur 3088961 Canada inc. (*Élitech Enr.*), plus bas soumissionnaire conforme, pour le remplacement du système d'alarme-intrusion, de l'éclairage d'urgence et l'installation d'un système d'intercom à l'école Marguerite-Bourgeoys;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER à la direction du Service des ressources matérielles (directeur et directeurs adjoints) le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

14. Service des ressources financières – école Maisonneuve et École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal – mise aux normes de l'entrée d'eau et installation d'un dispositif anti-refoulement – appel d'offres 25-2562P – annulation de l'appel d'offres

Document déposé : Rapport A-31-3516 en date du 29 juin 2018
de Mme Sylvie Boyer concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour la mise aux normes de l'entrée d'eau et l'installation d'un dispositif anti-refoulement à l'école Maisonneuve et à l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a eu qu'un seul soumissionnaire et que sa soumission est conforme;

CONSIDÉRANT que la réduction de prix consentie par le soumissionnaire n'est pas assez importante par rapport à l'estimé des professionnels;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières et le Service des ressources matérielles recommandent de ne pas attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ANNULER l'appel d'offres pour les travaux de mise aux normes de l'entrée d'eau et l'installation d'un dispositif anti-refoulement à l'école Maisonneuve et à l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal;
- 2° de REPRENDRE le processus d'appel d'offres public à l'automne 2018.

15. Service des ressources financières – école Pierre-Dupuy – remplacement de clapets anti-retour – appel d'offres 25-2561P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3520 en date du 28 juin 2018
de Mme Radia Dehimi concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour le remplacement de clapets anti-retour à l'école Pierre-Dupuy;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (CSDM), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la CSDM;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est PROPOSÉ :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 207 607,00 plus taxes à l'entrepreneur *Construction Jessiko inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour le remplacement de clapets anti-retour à l'école Pierre-Dupuy;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER à la Direction du Service des ressources matérielles (directeur et directeurs adjoints) le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

La présidente Catherine Harel Bourdon propose d'ajouter le considérant qui suit :

« CONSIDÉRANT qu'il y a eu au moins trois dégâts d'eau de plus de 500 000 \$ au cours des cinq dernières années à l'école Pierre-Dupuy; »

La proposition de modification est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

La proposition principale telle que modifiée est donc adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Par conséquent,

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour le remplacement de clapets anti-retour à l'école Pierre-Dupuy;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la CSDM;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu au moins trois dégâts d'eau de plus de 500 000 \$ au cours des cinq dernières années à l'école Pierre-Dupuy;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 207 607,00 plus taxes à l'entrepreneur *Construction Jessiko inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour le remplacement de clapets anti-retour à l'école Pierre-Dupuy;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER à la direction du Service des ressources matérielles (directeur et directeurs adjoints) le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

16. Service des ressources financières – services professionnels d'une firme d'architectes pour le projet de construction d'une nouvelle école située sur le terrain du 2005, rue Victor-Doré – appel d'offres 24-515P1 – annulation de l'appel d'offres

Document déposé : Rapport A-31-3521 en date du 28 juin 2018
de Mme Radia Dehimi concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été publié afin d'obtenir des services professionnels d'une firme d'architectes pour le projet de construction d'une nouvelle école située sur le terrain du 2005, rue Victor-Doré;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu seize soumissions qu'elles ont été déclarées conformes par le Bureau des approvisionnements;

CONSIDÉRANT que l'analyse des seize soumissions conformes a été faite par un comité de sélection dûment constitué en vertu du *Règlement sur certains contrats de service des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que quatorze sur seize soumissions analysées par le comité de sélection ont été déclarées acceptables puisqu'elles ont atteint la note de passage;

CONSIDÉRANT que deux soumissions analysées par le comité de sélection ont été déclarées non acceptables puisqu'elles n'ont pas atteint la note de passage;

CONSIDÉRANT les problèmes liés au financement et à la nature du projet à réaliser;

CONSIDÉRANT la clause 2.2.4 de l'appel d'offres qui stipule qu'il demeure possible que le projet évolue dans sa forme ou dans son envergure en fonction des différentes contraintes pouvant émerger à l'une ou l'autre des étapes et qu'il est également possible que le projet ne se réalise pas;

CONSIDÉRANT la clause 4.17 de l'appel d'offres qui stipule que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions reçues et faire, si elle le juge à propos, une nouvelle demande de soumissions, le tout sans que la CSDM soit tenue responsable envers les soumissionnaires;

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles recommande l'annulation de l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ANNULER l'appel d'offres 24-515P1 en vue de retenir les services professionnels d'une firme d'architectes pour le projet de construction d'une nouvelle école située sur le terrain du 2005, rue Victor-Doré;
- 2° de REFAIRE un nouvel appel d'offres lorsque les sources de financement seront confirmées pour un nouveau projet dont la nature reste à déterminer.

*17. Service des ressources financières – nomination à un poste de direction adjointe de service – année scolaire 2018-2019

Document déposé : Rapport A-31-3526 en date du 28 juin 2018
de M. Benoît Choinière concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

18. Service des ressources financières – service de déménageurs à taux horaires – appel d'offres 15-261P – exercice de la première option de renouvellement d'une année

Document déposé : Rapport A-31-3533 en date du 29 juin 2018
de M. Christian Ouellet concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public, des contrats à exécution sur demande ont été attribués le 4 juillet 2018 à *Lachapelle Logistique (9255-5473 Québec inc.)*, *Mini-entrepôts concept inc. (Déménagement M.E.C. plus)*, *Le Clan Panneton (1993) inc.*, *Extal Installation et réaménagement de bureau inc.*,

Les transports Lacombe inc., Groupe Solution Expert GSE inc., Martel express (Montréal) inc., Déménagement MobiPro inc., 9117-6479 Québec inc. (Relocalisation Quali-T-Plus inc.) et Transport Lyon inc., pour une période d'une année (2018-2019);

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres prévoyait une entente initiale d'une année et que celle-ci était assortie de deux options de renouvellement d'une année chacune, à la demande de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et avec l'accord des adjudicataires et du comité exécutif de la CSDM;

CONSIDÉRANT le dépassement des dépenses de 4 019,71 \$ de la limite prévue à l'entente initiale;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM de renouveler une première fois les ententes pour l'année 2018-2019;

CONSIDÉRANT que 25 % de la dépense engagée sera imputée au budget d'opération (écoles, unités administratives ou Service des ressources matérielles) et que 75 % de la dépense sera assumée par le budget d'investissement du Service des ressources matérielles. Les centres de projets, les numéros de projets et les indices comptables vont varier en fonction des projets pour lesquels les déménagements seront requis;

CONSIDÉRANT les règles d'attribution prévues au *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics* pour les contrats à exécution sur demande;

CONSIDÉRANT que *Lachapelle Logistique (9255-5473 Québec inc.), Mini-entrepôts concept inc. (Déménagement M.E.C. plus), Le Clan Panneton (1993) inc., Extal Installation et réaménagement de bureau inc., Les transports Lacombe inc., Groupe Solution Expert GSE inc., Martel express (Montréal) inc., Déménagement MobiPro inc., 9117-6479 Québec inc. (Relocalisation Quali-T-Plus inc.) et Transport Lyon inc.,* ont été consultés et acceptent de renouveler l'entente pour une première année additionnelle, en suivant les prix prévus à cette option de renouvellement;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d'ACCORDER des contrats à exécution sur demande d'une valeur globale de 194 915,29 \$ plus taxes à *Lachapelle Logistique (9255-5473 Québec inc.), Mini-entrepôts concept inc. (Déménagement M.E.C. plus), Le Clan Panneton (1993) inc., Extal Installation et réaménagement de bureau inc., Les transports Lacombe inc., Groupe Solution Expert GSE inc., Martel express (Montréal) inc., Déménagement MobiPro inc., 9117-6479 Québec inc. (Relocalisation Quali-T-Plus inc.) et Transport Lyon inc.,* pour le service de déménageurs à taux horaire, pour une année additionnelle de renouvellement, du 4 juillet 2018 au 3 juillet 2019.

19.

Service des ressources financières – travaux généraux à taux horaire –
Grands chantiers – appel d’offres 15-252P – exercice de la première option
de renouvellement d’une année

Document déposé : Rapport A-31-3535-A en date du 3 juillet 2018
de M. Christian Ouellet concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu’à la suite d’un appel d’offres public, des contrats à exécution sur demande ont été attribués le 5 avril 2018 à *Les Constructions Serbec inc.*, *Roland Grenier Construction limitée*, *Le Groupe St-Lambert (2862-5622 Québec inc.)*, *Pincor ltée*, *Mofax Electrique ltée*, *K.F. Construction inc.*, *Darcon et cie. inc.* et *Les entreprises Victor & François inc.* pour une période d’une année;

CONSIDÉRANT que l’appel d’offres prévoyait une entente initiale d’une année et que celle-ci était assortie de deux options de renouvellement d’une année chacune, à la demande de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et avec l’accord des adjudicataires et du comité exécutif de la CSDM;

CONSIDÉRANT l’atteinte prématurée de la limite prévue à l’entente initiale;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM de renouveler une première fois les ententes pour l’année 2018-2019;

CONSIDÉRANT que la dépense sera absorbée par le budget d’investissement;

CONSIDÉRANT les règles d’attribution prévues au *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics* pour les travaux à exécution sur demande;

CONSIDÉRANT que *Les Constructions Serbec inc.*, *Roland Grenier Construction limitée*, *Le Groupe St-Lambert (2862-5622 Québec inc.)*, *Pincor ltée*, *Mofax Electrique ltée*, *K.F. Construction inc.*, *Darcon et cie. inc.* et *Les entreprises Victor & François inc.* ont été consultés et acceptent de renouveler l’entente pour une première année additionnelle, en suivant les prix prévus à cette option de renouvellement;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d’ACCORDER des contrats à exécution sur demande d’une valeur globale de 7 731 454,96 \$ plus taxes à *Les Constructions Serbec inc.*, *Roland Grenier Construction limitée*, *Le Groupe St-Lambert (2862-5622 Québec inc.)*, *Pincor ltée*, *Mofax Electrique ltée*, *K.F. Construction inc.*, *Darcon et cie. inc.* et *Les entreprises Victor & François inc.* pour des services de travaux généraux – grands chantiers à taux horaire, pour une année additionnelle de renouvellement, du 4 juillet 2018 au 3 juillet 2019.

20. Service des ressources financières – fourniture sur demande d’uniformes de travail – appel d’offres 23-091P – exercice de la deuxième option de renouvellement d’une année

Document déposé : Rapport A-31-3540 en date du 28 juin 2018
de Mme Yuanyuan Chen concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu’à la suite d’un appel d’offres public, un contrat pour la fourniture sur demande d’uniformes de travail a été attribué le 6 juillet 2017 à *Tailleurs Modernes (La Moderna) inc.*, pour une période d’une année (2017-2018);

CONSIDÉRANT que l’appel d’offres prévoyait une entente initiale d’une année et que celle-ci était assortie de deux options de renouvellement d’une année chacune, à la demande de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et avec l’accord de l’adjudicataire et du comité exécutif de la CSDM;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM d’exercer la deuxième option de renouvellement pour l’année (2018-2019);

CONSIDÉRANT que le fournisseur *Tailleurs Modernes (La Moderna) inc.* a été consulté et accepte de renouveler l’entente pour la deuxième année additionnelle (2018-2019), aux mêmes conditions, et ce, sans augmentation des prix unitaires;

CONSIDÉRANT que le total des dépenses pour la première option de renouvellement présentement en cours (2017-2018) est de 118 193,55 \$ et ne dépassera pas l’engagement annuel prévu, soit 120 739,30 \$;

CONSIDÉRANT que la dépense sera absorbée par le budget d’opération des diverses unités /écoles concernées;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCORDER un contrat à exécution sur demande d’une valeur de 120 739,30 \$ plus taxes à *Tailleurs Modernes (La Moderna) inc.* pour la fourniture sur demande d’uniformes de travail, pour une deuxième année additionnelle de renouvellement du 6 juillet 2018 au 5 juillet 2019.

21. Service des ressources financières – services de firmes spécialisées en prévention de la santé et sécurité des chantiers de construction et en sécurité des occupants dans des contextes de travaux en cohabitation – appel d’offres 24-483P – attribution de contrats à exécution sur demande

Document déposé : Rapport A-31-3542 en date du 28 juin 2018
de M. Éric R. Tétrault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu’un appel d’offres a été publié afin de retenir le service d’une ou de plusieurs firmes expertes en prévention pour faire la surveillance et des audits des

chantiers de construction et en sécurité des occupants dans des contextes de travaux en cohabitation en lien avec les mesures de prévention;

CONSIDÉRANT que l'entente initiale est pour un terme d'une année, avec la possibilité de la renouveler pour deux années additionnelles, une année à la fois;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est basé sur une démonstration de la qualité minimale en vue d'une adjudication selon le prix le plus bas;

CONSIDÉRANT que cinq soumissions ont été reçues et que quatre ont été déclarées potentiellement admissibles et conformes;

CONSIDÉRANT que l'analyse des quatre soumissions a été faite par un comité de sélection constitué de représentants du Service des ressources matérielles et d'un membre externe expert, au regard des critères d'évaluation de la qualité prévus à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été déclarées non acceptables puisqu'elles n'ont pas atteint les attentes minimales d'un critère;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont atteint les attentes minimales;

CONSIDÉRANT qu'au moment de la présentation du rapport A-31-3542, un des deux soumissionnaires n'avait pas obtenu son autorisation de conclure des contrats et des sous-contrats publics et qu'il est par conséquent non admissible;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'ATTRIBUER un contrat à exécution sur demande à *Les Services EXP inc.* pour faire la surveillance et les audits en prévention de la santé et sécurité des chantiers de construction et en sécurité des occupants dans des contextes de travaux en cohabitation, pour un terme d'une année avec possibilité de deux options de renouvellement, une année à la fois.

22. Service des ressources matérielles – École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal – travaux supplémentaires dans le cadre de la réfection de l'enveloppe

Document déposé : Rapport A-33-1234 en date du 28 juin 2018
de M. Mohamed Lebbar concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le contrat attribué à l'entrepreneur *Maconnerie Demers inc.* la réfection de l'enveloppe de l'École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal (EMICA) située au 3955, rue de Bellechasse, à Montréal;

CONSIDÉRANT que le projet consistait en des travaux de réfection à la maçonnerie de briques de l'école EMICA;

CONSIDÉRANT que lors des travaux de réfection, une sécurisation urgente des façades Nord et Sud était nécessaire;

CONSIDÉRANT l'entente entre le Service des ressources matérielles, en collaboration avec le bureau des affaires juridiques, et l'entrepreneur concernant le paiement des coûts supplémentaires;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* et de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que la dépense dont fait état le présent rapport sera absorbée par le budget d'investissement et que, par conséquent, elle n'aura pas d'incidence sur la situation financière de la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur *Maçonnerie Demers inc.* la somme incluse dans le présent rapport, associée à l'ensemble des interventions supplémentaires nécessaires dans le cadre de la réfection de l'enveloppe de l'École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal.

23. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2018

Document déposé : Rapport A-34-3061 en date du 8 juin 2018 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Diane Beudet pour le mois de juin 2018;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Diane Beudet pour le mois de juin 2018, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

24. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2018

Document déposé : Rapport A-34-3066 en date du 22 juin 2018 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du commissaire Mohamed Maazami pour le mois de juin 2018;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction du commissaire Mohamed Maazami pour le mois de juin 2018, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

25. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2018

Document déposé : Rapport A-34-3067 en date du 22 juin 2018 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du commissaire Khokon Maniruzzaman pour le mois de juin 2018;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction du commissaire Khokon Maniruzzaman pour le mois de juin 2018, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

26. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2018

Document déposé : Rapport A-34-3068 en date du 26 juin 2018 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Violaine Cousineau pour le mois de juin 2018;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Violaine Cousineau pour le mois de juin 2018, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

27. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2018

Document déposé : Rapport A-34-3069 en date du 26 juin 2018 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du commissaire Ben Valkenburg pour le mois de juin 2018;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction du commissaire Ben Valkenburg pour le mois de juin 2018, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

28. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – juin 2018

Document déposé : Rapport A-34-3070 en date du 26 juin 2018 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de juin 2018;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de juin 2018, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

29. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2018

Document déposé : Rapport A-34-3071 en date du 26 juin 2018 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Marie-José Mastromonaco pour le mois de juin 2018;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Marie-José Mastromonaco pour le mois de juin 2018, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

30. Information :

- a) A-33-1203 Service des ressources matérielles – école Notre-Dame-de-Grâce, annexe – travaux supplémentaires dans le cadre de la réhabilitation des finis intérieurs du gymnase
- b) A-33-1209 Service des ressources matérielles – écoles Sainte-Catherine-de-Sienne et Sainte-Bibiane – honoraires supplémentaires dans le cadre des travaux de démolition et reconstruction
- c) A-33-1230 Service des ressources matérielles – 3744, avenue Prud'homme – projet d'ajout d'espace occupation transitoire

31. Période réservée aux membres du comité exécutif

Une annonce sera faite, en fin de journée aujourd'hui, aux différentes associations syndicales et à l'ensemble des employés de la Commission scolaire de Montréal concernant la délocalisation du centre administratif au 5100, rue Sherbrooke Est. Trois rencontres d'information se tiendront au nouveau lieu de travail pour l'ensemble du personnel du CA.

La séance est levée à 15 h 35.

Secrétariat général – 4 septembre 2018

* Les rapports précédés d'un astérisque seront également à l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 29 août 2018.